

Le Gouvernement canadien a longuement et minutieusement étudié ces options et le prix qu'elles comportent. La conclusion à laquelle le Gouvernement est arrivé est très claire. Nous estimons que le meilleur choix qui s'offre aux Canadiens et celui qui reflète de plus en plus leurs aspirations réside dans la troisième option.

Cette dernière reflète nos craintes au sujet du degré d'intégration continentale, ce qui ne signifie pas qu'elle soit anti-américaine. Loin de là, et je souhaite qu'on le comprenne bien. Les lignes de conduite arrêtées à l'intérieur de cette orientation générale de la troisième option visent à répondre aux aspirations du Canada, à faire progresser la maturité et la confiance des Canadiens et, ce faisant, à réduire les causes d'irritation et les frustrations qui parfois trouvent leur expression dans un anti-américanisme criard et incongru.

Je suis certain qu'il y a des occasions où vous-mêmes et certains de vos compatriotes à Washington souhaiteriez que vos voisins adoptent une attitude un peu plus sereine.

Dans la mesure où cette ligne de conduite a pour but d'élaborer une économie canadienne plus forte et plus mûrie, elle est susceptible de devenir un facteur d'équilibre efficace dans le contexte continental. L'autre possibilité, comme je l'ai déjà expliqué, est une intégration progressive. Un tel choix ne pourrait que favoriser les forces protectionnistes qui se manifestent à l'étranger aujourd'hui, ce qui entraînerait des dangers pour la stabilité à la fois économique et politique dans le monde entier. En d'autres termes, j'estime que la troisième option est la plus susceptible de servir les intérêts de nos deux pays.

Elle s'inscrit également dans la ligne de pensée que le Président Nixon a exprimée au Parlement canadien à Ottawa l'année dernière. Le Président a déclaré à cette occasion: "Il est temps que les Canadiens et les Américains aillent au-delà des discours fleuris du passé. Nous devons maintenant reconnaître

- - que nos identités sont tout à fait distinctes;
- - que nous présentons des différences marquées;
- - et qu'aucun intérêt particulier n'est avantagé lorsque ces réalités sont ignorées".

Il a également ajouté ce qui suit:

"Notre politique à l'égard du Canada reflète la nouvelle approche que nous avons adoptée dans toutes nos relations étrangères, à savoir une approche qui est maintenant désignée sous le nom de doctrine Nixon. Elle repose sur le postulat que à l'effet que des partenaires adultes doivent adopter des lignes de conduite indépendantes et autonomes:

- - chaque nation doit définir la nature de ses intérêts propres;
- - chaque nation doit décider des exigences qu'impose sa sécurité;
- - chaque nation doit déterminer l'orientation de son progrès.